

Table des matières

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 – Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passez à l'étape 2)

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? Dans l'affirmative, l'utilisateur désigné doit remplir et envoyer le formulaire de produits manufacturés particuliers à la DGA. Si le formulaire est approuvé, en conserver une copie au dossier et passer à l'étape 2.

Étape 2 Besoins concurrentiels ou non concurrentiels (*l'utilisateur désigné doit cocher la case appropriée*)

Besoins concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables) vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3 Marché général ou SAEA (*l'utilisateur désigné doit cocher la case appropriée*)

Achats en vertu de la SAEA :

Contenu canadien

(La section suivante ne s'applique qu'aux contrats pour lesquels la Direction générale des approvisionnements ou le Programme des approvisionnements de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada [TPSGC] est l'autorité contractante.)

Le fournisseur doit proposer des produits conformes désignés comme répondant à la définition de « contenu canadien » dans son AMA. Le Canada pourrait privilégier les soumissions proposant des produits avec cette désignation. (*Se reporter au Guide sur les modalités d'aménagement des postes de travail [GMAPT] pour obtenir de plus amples renseignements.*)

Modalités de l'invitation à soumissionner (IAS) :

La présente invitation à soumissionner (IAS) est publiée conformément à l'AMA du fournisseur pour du mobilier des postes de travail, qui fait partie de la série d'AMA établis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes **AVEC** sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Date de clôture de l'invitation à soumissionner – Présentation d'une soumission :
--

Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
- Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. 22 février 2018 b. 16 :00 (heure de l'Est)
- À l'emplacement physique (le cas échéant)	Transport Canada TC Salle de courrier Place de Ville Tower "C" 330 Sparks Street, Ottawa ON K1A 0N5
- À l'adresse de courriel (le cas échéant)	N/A
Demandes de renseignements sur la demande de soumissions	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'invitation à soumissionner à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	3 jours ouvrables

SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat	
	Les modalités des parties 6A et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
2.	Exigences relatives à la sécurité (s'applique si l'article a. ou b. est coché)	
2.1	Les exigences applicables relatives à la sécurité sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité qui figure à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences de sécurité en respectant les modalités suivantes (l'article coché s'applique).	
	a.	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une autorisation de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
	b.	Une autorisation de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière d'autorisation de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
	c.	x Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
4.	Responsables	
4.1	Autorité contractante (utilisateur désigné)	
	Nom :	Mariam Stitou
	Titre :	Agente de contrats
	Ministère, organisme ou société d'État :	Transport Canada
	Adresse :	275, rue Sparks
	Numéro de téléphone :	613-993-8450
	Numéro de télécopieur :	N/A

	Courriel :	Mariam.stitou@tc.gc.ca
4.2	Responsable du projet [Laisser en blanc pour la demande de soumissions. À remplir par l'utilisateur désigné à l'attribution du contrat.]	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	Numéro de téléphone :	
	Numéro de télécopieur :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Voir l'annexe A, tableau 9 ci-dessous.	
5.	Paiement	
	Mode de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples
6.	Facturation (<i>facultatif</i>)	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource :	
	Adresse : Gestion des immobilisations, Rez-de-chaussée, Tour "C", 330 rue Sparks, Place de Ville, Ottawa, ON K1A 0N5	

ANNEXE A
BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. L'utilisateur désigné doit remplir une annexe A pour chaque catégorie, exception faite des règles énoncées ci-après.
2. Pour les besoins concurrentiels de paliers 2 et 3, les fournisseurs déclarés conformes doivent se procurer le document de l'invitation à soumissionner dans le SEAOG, et les utilisateurs désignés ne doivent pas identifier ces fournisseurs dans l'invitation à soumissionner ou l'Avis de projet de marché.

1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s) [cocher la (les) case(s) appropriée(s)] :

- b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

2. CIUGDC ou plan(s) d'étage

2.1 Exigences des services liés aux produits (l'utilisateur désigné doit passer outre à l'article 2 et remplir la section A du tableau 7 à l'article 3 de la présente annexe)

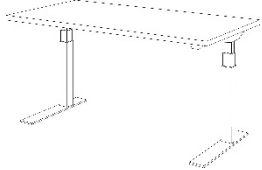
2.2 Pour les catégories 1 à 6 :

Scénario a. Ne comprend aucun plan d'étage pour un produit de catégorie 2

3. Produits et tableaux d'établissement des prix

Le soumissionnaire doit remplir : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 9 et 10. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Tableau 1 – Produits (s'applique seulement pour le scénario a de l'article 2. de cette IAS)

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	CIUGDC	Description du produit (zone facultative)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix _____ ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	FSCAEA4830	Bureau réglable en hauteur autoportant / Produits de table  Dimensions: 1219mm (48") x 762mm (30") Caractéristiques: - Table électrique réglable en hauteur - Dessus stratifié - Actionneur à pavé tactile	50			

		- Réglage de la hauteur de 27 "à 46" <u>Finition</u> : Dessus noir en métal et stratifié blanc correspondant aux meubles existants dans les tours C et B				
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA. Ajouter des lignes au besoin.						

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue:	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Place de Ville, Tour C 330, rue Sparks Street, Ottawa, ON K1A 0N5 (50 tables)	Avant le 29 mars 2018	8:00 – 16:00	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.				Total des livraisons :		\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu :	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Place de Ville, Tour C 330, rue Sparks Street, Ottawa, ON K1A 0N5 (50 tables)	Avant le 29 mars 2018	8:00 – 16:00	(A) (M) (J)		
				Prix total de l'installation		\$

Tableau 4 – Quantité optionnelle

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ	Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR
---	---------------------------------------

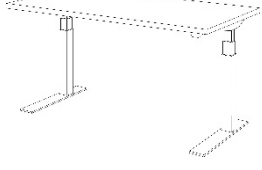
Pt	CIUGDC	Description du produit (zone facultative)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix _____ ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	FSCAEA4830	Bureau réglable en hauteur autoportant / Produits de table  <u>Dimensions:</u> 1219mm (48") x 762mm (30") <u>Caractéristiques:</u> - Table électrique réglable en hauteur - Dessus stratifié - Actionneur à pavé tactile - Réglage de la hauteur de 27 "à 46" <u>Finition:</u> Dessus noir en métal et stratifié blanc correspondant aux meubles existants dans les tours C et B	Jusq u'à 250			
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA. Ajouter des lignes au besoin.						

Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Finis normalisés	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts. Dans les trois jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
2.1	Plates-formes de chargement	
A	Lieu	- Place de Ville Tower C, 330 Sparks Street, Floor: Ground - 29 Rue de Varennes, Gatineau, QC
B	Quai/	S/O
C	Élévateur	S/O
D	Porte	S/O
2.2	Monte-charge	1365 KG, au rez-de-chaussée
2.3	Autre (préciser)	
	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne :	

3.1	les dispositions relatives à l'intégrité
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs
3.4	la conformité du produit
3.5	l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)

Tableau 9 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (tableau 1) ou le total de l'Annexe C	\$
2	Total des produits optionnels (Tableau 4)	\$
3	Total des livraisons (Tableau 2)	\$
4	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5)	\$
5	Total des installations (Tableau 3)	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6)	\$
7	Total des services liés aux produits offerts (s'il y a lieu) (Tableau 7)	\$
8	Total des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (s'il y a lieu) voir Annexe D	na \$
9	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'Annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu)	na \$
10	Prix évalué (soumission) total* (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9) :	\$
11	Taxes applicables :	\$
12	Coût estimatif total (10 + 11) :	\$

Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat ».